

Que devons-nous faire ? Chers frères et sœurs en Christ, vous avez sans doute remarqué que cette question revient à trois reprises dans le texte que nous venons d'entendre. Notons-le elle est formulée à la première personne du pluriel. Et cela me semble important. Car demander « Que devons-nous faire ? », ce n'est pas la même chose que de demander « Que dois-je faire ? » « Que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ? » C'est la question que pose un docteur de la Loi à Jésus au chapitre 10 de l'évangile selon saint Luc et Jésus lui répond... par une question ; C'est comme si Jésus lui disait : « Tu me demandes ce que tu dois faire, mais tu es capable de répondre à cette question. Tu as en toi les ressources pour le faire. Il n'en va pas de même pour la question « Que devons-nous faire ? ». Car pour répondre à la question « Que devons-nous faire ? » Il ne s'agit pas seulement de déterminer quelle est la conduite à tenir mais de trouver une réponse commune au nous qui pose la question. Par exemple, si je vous demande sur tel ou tel sujet, que devons-nous faire ? Je suis sûr qu'il y aura des réponses différentes et l'enjeu ne sera pas seulement et même pas principalement de déterminer la « meilleure » réponse mais de trouver une réponse commune que chacun d'entre nous considère comme la sienne. L'enjeu de la question « Que devons-nous faire ? », c'est l'unité du groupe qui se pose cette question. Dans cette perspective je voudrais attirer votre attention sur un détail du texte qui a pu vous échapper. Au début de notre texte ce sont des foules au pluriel qui posent cette question à Jean le Baptiste. Une foule, c'est un grand nombre d'individus rassemblés mais sans véritablement de liens entre eux et le pluriel accentue l'idée de diversité. Or, après les réponses de Jean le Baptiste, saint Luc ne nous parle plus de « foules » au pluriel mais d'un « peuple » au singulier C'est comme si Jean le Baptiste par ses réponses à la question « Que devons-nous faire ? » avait réussi à donner aux foules un principe d'unité, à en faire un peuple. En faisant cela, Jean le Baptiste accomplit la prophétie de l'ange Gabriel à Zacharie : « il prépare au Seigneur un peuple bien disposé. Faire des foules un peuple c'est aussi un enjeu contemporain. Nous nous plaignons que nos églises sont vides. Pourtant il y a de grandes occasions qui rassemblent des foules de chrétiens : visites du pape, Journées mondiales de la Jeunesse, voire manifestations contre tel ou tel projet de loi ; mais y-a-t-il pour autant un peuple chrétien ?

Comment Jean le Baptiste s'y prend-il pour transformer les foules en un peuple ? La première étape est d'amener ces foules à prendre conscience qu'elles forment un nous. Ces foules ne viennent pas en effet poser spontanément à Jean le Baptiste la question « Que devons-nous faire ? » contrairement à ce que pourrait faire penser le découpage du texte liturgique. Cette question « que devons-nous faire ? » est une réponse à l'appel à la conversion qui précède. « Produisez des fruits de conversion dit Jean le Baptiste aux foules qui viennent se faire baptiser. La question « Que devons-nous faire ? » montre que les foules ont entendu cet appel à la conversion et cherchent à le traduire en acte. Saint Luc est sans aucun doute l'évangéliste qui accorde la plus grande importance à la conversion. On qu'il est l'évangéliste de la miséricorde mais on pourrait dire tout autant qu'il est l'évangéliste de la conversion. Et se convertir pour saint Luc c'est une démarche tout à fait concrète qui se traduit en actes. L'exemple du converti pour saint Luc, c'est Zachée qui après avoir reçu Jésus chez lui change radicalement de vie, donne la moitié de ses biens aux pauvres et rembourse au quadruple ceux qu'il a spoliés.

Écouter l'appel à la conversion amène à poser la question « que devons-nous faire ? » pour les foules qui entendent Jean le Baptiste comme pour celles qui entendront Pierre le jour de la Pentecôte ?

Cette question « Que devons-nous Faire, » a aussi un aspect éthique et même pour employer un gros mot, moral. Je sais que le discours de l'Église en matière morale est aujourd'hui bien déconsidéré. Mais la raison en est peut-être justement que ce discours a trop voulu répondre à la question « Que dois-je faire ? » en fixant des normes et des comportements individuels plutôt qu'à la question « Que devons-nous faire, » en essayant de poser des règles pour le vivre-ensemble, des principes qui permettent de former un peuple.

Intéressons-nous maintenant aux réponses de Jean le Baptiste la réponse la plus générale aux foules tient en un mot « Partagez ». En grec « partager » se dit *metadidômi* un verbe qui est formé sur le verbe *didômi*, qui signifie « donner » et sur le préfixe *meta* qui peut vouloir dire « au-delà ». « Partager » c'est aller au-delà du don. Et pour confirmer cette étymologie, je voudrais citer un passage de la 1^{ère} lettre aux Thessaloniciens où saint Paul emploie ce verbe « ayant pour vous une telle affection, nous aurions voulu vous partager non seulement l'Évangile de Dieu mais jusqu'à nos propres vies. » Il faut aussi noter que ce même verbe grec, *metadidômi* peut aussi vouloir dire « communiquer ». Le partage, c'est un don qui débouche sur la communication, sur la communion. Et puisque nous sommes à Ligugé, il est difficile de parler d'un texte sur le partage et qui plus est sur le partage des vêtements sans évoquer le geste de saint martin, qui, vous le savez, a partagé son manteau avec un pauvre lors d'un hiver particulièrement rigoureux. Ce geste, il ne l'a pas fait n'importe où, il l'a fait aux portes de la ville d'Amiens en un endroit où il y avait beaucoup de monde. Les foules se sont partagées devant son geste : certains se sont moqués de lui à cause de son uniforme mutilé, mais la majorité a pris conscience qu'il y avait là un pauvre qu'ils n'avaient pas secouru. Par son geste du partage, saint martin a éveillé les consciences, il a ouvert les portes de la fraternité.

Mais le partage n'est pas toujours possible et je crois que les conseils que donnent Jean le Baptiste aux deux groupes spécifiques que sont les publicains et les soldats délimitent les conditions préliminaires qui ouvrent la possibilité du partage. Le partage suppose que l'exigence ne soit pas trop forte : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. » Le partage suppose qu'il n'y ait pas de violence physique ou verbale comme celles que peuvent exercer les soldats. D'une certaine manière on pourrait traduire les conciles de Jean le Baptiste aux soldats : « N'abusez pas de votre force ; N'abusez pas de votre autorité. » en ce temps où le rapport Sauvé a mis en lumière les abus commis par des membres de l'Église notre texte nous invite à voir que les abus ne nuisent pas aux seules victimes – même si ce sont bien sûr elles les premières concernées – mais aussi au corps entier de l'Église en faisant obstacle au vrai partage.

Chers frères et sœurs en Christ, notre société et notre Église sont aujourd'hui confrontés à des défis dont l'ampleur dépasse de loin les solutions que pourrait apporter une action

individuelle. Nous sommes donc invités à chercher une réponse commune à la question : « Que devons-nous faire ? » Et c'est ainsi que nous préparerons à accueillir notre Seigneur qui vient.